

# PROGRAMME DE FORMATION PEDAGOGIQUE MOTO

## FORMATION AM

Comprendre

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Obtenir la catégorie AM du permis de conduire afin de pouvoir conduire, pour les personnes nées après le 1<sup>er</sup> janvier 1988 et ne possédant aucun autre permis ou titre équivalent délivré par un état membre de l'U.E., en autonomie un :

- Un scooter ou une moto d'une cylindrée inférieure à 50cm<sup>3</sup> (4kw)
- Un quadricycle léger (« voiturette »)

### **Attention :**

Les personnes nées avant le 1er janvier 1988, qu'elles soient ou non titulaire d'un permis de conduire sont autorisées à conduire un véhicule de la catégorie AM sans formalité particulière. Avec le BSR ou les permis de conduire obtenus avant le 19 janvier 2013, il est possible de conduire des cyclomoteurs ou quadricycles légers uniquement en France.

Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentalité des adolescents en deux-roues :

- Connaître les principales règles de circulation
- S'avoir s'intégrer à la circulation
- Connaître les différentes signalisations
- Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien
- Maîtriser les manœuvres de base a
- Connaître l'ensemble des vérifications à mettre en œuvre avant de prendre son véhicule

### **LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :**

La dimension sociale de l'usage du scooter et de la voiturette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduite et des loisirs, il devient aujourd'hui un outil pratique de déplacement, notamment lorsque la localité présente une faible présence des transports en commun.

Depuis 50 ans, l'accidentalité des jeunes est un véritable fléau dans tous les pays du globe quel que soit le niveau socioéconomique. D'après l'OMS, les accidents de la route serait la première cause de décès des 15-29 ans.

Les conducteurs de scooter et de voiturette sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier, du fait notamment de leur faible vitesse (45km/h maximum) et de leur petite taille.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

La formation en auto-école est indispensable pour vous apprendre à conduire, c'est-à-dire :

- Avoir une connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et les bons comportements du conducteur
- Partager un espace avec plusieurs autres catégories d'usagers qui ont chacune des spécificités
- Adapter son comportement pour réduire le risque d'accident
- Résister aux pressions extérieures, sociales et autres pour mettre en œuvre une conduite en toute sécurité.

L'objectif de notre formation est de vous amener à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour laquelle vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.**

## LE DEROULE DE LA FORMATION :

### 1/ prérequis : la formation théorique

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum

### 2/ La formation de 8 heures

La conduite d'un véhicule de la catégorie AM présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Le programme de formation extrait du Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un nouveau conducteur responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

La formation pratique est constituée de trois phases :

- une phase d'enseignement hors circulation (durée 2h),
- une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique,(durée 4h),
- une phase de sensibilisation aux risques (durée 1h).
- une phase de sensibilisation aux équipements obligatoires (durée 1h).

<b>FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION (2h)</b>	<b>FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION (4h)</b>	<b>SENSIBILISATION AUX RISQUES (1h)</b>
Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles	Démarrer le véhicule, qu'il soit déjà ou non dans la circulation	Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur
Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou voiturette)	Ralentir et immobiliser le véhicule, qu'il soit déjà ou non dans la circulation	Sensibilisation aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
Les contrôles indispensables à l'entretien du véhicule et au maintien de la sécurité	Rechercher des indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers	La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
La maîtrise technique du véhicule hors circulation : 1. Découverte des principaux organes du véhicule 2. Maîtrise du véhicule hors circulation	Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées	<b>SENSIBILISATION AUX EQUIPEMENTS (1h)</b>
	Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances	Présentation- description des équipements obligatoires : casque, gants, pantalon, blouson, chaussures,...
	Négocier un virage	
	Choisir la position sur la chaussée	
	Franchir les différents types d'intersection	
	Changer de direction	

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre :

- les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire)
- le rôle de l'équipement du motard
- la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables

- la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.
- Les risques liés plus spécifiquement aux véhicules de la catégorie AM
- Les équipements obligatoires et leurs intérêts

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Une alternance de cours théoriques (vérifications courantes de sécurité, notions d'inertie, d'effet centrifuge, ...) et pratiques (parcours à allure lente ou rapide sur piste, manœuvres sur piste, mise en œuvre des apprentissages en circulation), collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

**Il n'y a pas d'examen final. Lorsque vous aurez effectué vos 8 heures, votre formateur vous délivrera une attestation de suivi de formation, qui vous permettra de conduire votre véhicule pendant 4 mois, en attendant l'arrivée de votre permis définitif.**

## **FORMATION B VERS A1**

### **CONDUISEZ UNE MOTO 125cc AVEC VOTRE PERMIS B**

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Obtenir, après deux ans de permis B, le droit de conduire sur le territoire national exclusivement :

- une motocyclette, avec ou sans side-car, de cylindrée 125cm<sup>3</sup> maximum, d'une puissance inférieure ou égale à 11kW (15CV), et dont le rapport poids/puissance n'excédant pas 0.1kW/kg
- un tricycle d'une puissance maximale de 15kW(20CV)

Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues :

- Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien
- Maîtriser les manœuvres de base avec l'ensemble constitué
- Comportement et place que chacun occupe au milieu de la circulation
- Prise de conscience des risques et de la nécessité de respecter les règles
- Avantages de la conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Connaître l'ensemble des vérifications à mettre en œuvre avant de prendre son véhicule

## **LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :**

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduite et des loisirs, il devient aujourd'hui un outil pratique de déplacement. Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Aussi, bien qu'un nombre important de conducteur de véhicule de catégorie B aient obtenus leur permis de catégorie A1 par équivalence, la conduite d'un véhicule de type motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser, afin de ne pas mettre sa sécurité ni celle des autres usagers de la route en danger. C'est pourquoi, le législateur a imposé le suivi d'une formation qui permet à tout nouveau conducteur de deux roues, ayant obtenu son permis B depuis au moins deux ans, puisse conduire sur le territoire national, sans avoir à repasser un examen de conduite.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir. Cette formation en auto-école est indispensable pour que vous puissiez maîtriser les compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

**Apprendre à conduire une motocyclette et prendre conscience de tout ce qui diffère avec la conduite d'un véhicule de catégorie B (gabarit, vérifications, puissance d'accélération ...) est une démarche éducative exigeante pour laquelle vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.**

## **LE DEROULE DE LA FORMATION :**

Pour chacun des thèmes abordés en formation, le formateur devra insister sur l'importance :

- du respect de la règle ;
- de la prise d'information et de la communication ;
- de la prise de conscience des risques ;
- de l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...)
- du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables) ;
- du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon ;
- d'une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

La formation de 7 heures se décompose en deux parties :

- **4 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.**

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule.

#### 1. Le module théorique de 2 heures

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- d'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules
- d'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple : conduire sous la pluie, circuler de nuit ;
- anticiper et détecter les dangers ;
- de connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
- de savoir se rendre détectable ;
- d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs;
- d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues ;
- connaître les risques concernant l'adhérence : gazoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
- connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

#### 2. Le module hors circulation (deux heures)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter ;
- position de conduite ;
- équilibre et répartition du poids du corps ;
- monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant)
- importance du regard ;

- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule : avec et sans passager, en ligne droite et en virage.
- 
- **3 heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un deux ou trois-roues et aux risques qui y sont associés.**

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération. L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un véhicule de la catégorie L5e et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

Elle doit permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- rechercher les indices utiles ;
- adapter sa vitesse aux situations
- respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- choisir la voie de circulation ;
- savoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent ;
- Se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- Dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration/accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- Négocier un virage.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :

- Le ressenti de sa prestation.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d'une moto.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre :

- les règles du code de la route
- la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
- la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

L'alternance de cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

**Il n'y a pas d'examen final. Lorsque vous aurez effectué vos 7 heures, votre formateur vous délivrera une attestation de suivi de formation, en format papier et en format « carte avec photo ». Votre carte, que vous devrez toujours présenter avec votre permis de conduire, vous permettra de conduire immédiatement votre nouveau véhicule, sur le territoire national.**

## **FORMATION A1**

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Obtenir la catégorie A1 du permis de conduire afin de pouvoir conduire en autonomie :

- une motocyclette, avec ou sans side-car, de cylindrée 125cm<sup>3</sup> maximum, d'une puissance inférieure ou égale à 11kW (15CV), et dont le rapport poids/puissance n'excédant pas 0.1kW/kg
- un tricycle d'une puissance maximale de 15kW(20CV)

### **LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :**

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduite et des loisirs, il devient aujourd'hui un outil pratique de déplacement.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

La formation en auto-école est indispensable pour vous apprendre à conduire, c'est-à-dire :

- Avoir une connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et les bons comportements du conducteur
- Partager un espace avec plusieurs autres catégories d'usagers qui ont chacune des spécificités
- Adapter son comportement pour réduire le risque d'accident
- Résister aux pressions extérieures, sociales et autres pour mettre en œuvre une conduite en toute sécurité.

L'objectif de notre formation est de vous amener à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour laquelle vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider..**



## **LE DEROULE DE LA FORMATION :**

### **1/ L'évaluation initiale obligatoire**

Avant de débiter votre formation, vous devez obligatoirement passer une [évaluation initiale](#). Elle permettra de connaître votre niveau et déterminer le nombre d'heures de conduite nécessaire à l'obtention de votre permis.

### **2/ La formation code de la route**

En salle ou à la maison, via notre plateforme internet, à votre rythme, vous aurez accès à des cours et des examens blancs de manière illimitée pendant une période de 6 mois.

### **3/ La formation à la conduite**

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Le programme de formation extrait du Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre :

- les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire)
- le rôle de l'équipement du motard
- les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue
- la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
- la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Une alternance de cours théoriques (vérifications courantes de sécurité, notions d'inertie, d'effet centrifuge, ...) et pratiques (parcours à allure lente ou rapide sur piste, mise en œuvre des apprentissages en circulation), collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure. Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

<b>COMPETENCE 1 : MAÎTRISER LE MANIEMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation</b>	<b>COMPETENCE 2 : APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales</b>	<b>COMPETENCE 3 : CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<b>COMPETENCE 4 : PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique</b>
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - Descendre de la machine en sécurité	Adapter l'allure aux situations	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
Démarrer en s'arrêtant en toutes circonstances	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en toute sécurité	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Tourner à droite et à gauche	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
Maîtriser la réalisation d'u freinage	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Pratiquer l'écoconduite.

Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)		Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.	
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Maîtriser les techniques d'inclinaison		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...	
Réaliser un freinage d'urgence			

**Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

#### **LES CONDITIONS DE PASSAGE DES EXAMENS :**

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation qui constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'objectif de l'épreuve **hors circulation** est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis :

- Code de la route, sécurité et signalisation routières
- Équilibre et stabilité
- Connaissance et emploi des accessoires
- Commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve **en circulation** est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.



## **FORMATION A2**

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Obtenir la catégorie A2 du permis de conduire afin de pouvoir conduire en autonomie : un deux-roues, avec ou sans-side-car, d'une puissance maximum de 35kW (47CV), avec un rapport poids/puissance de maximum 0.2 kW/kg.

**Attention :** la puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus du double de sa puissance.

### **LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :**

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduite et des loisirs, il devient aujourd'hui un outil pratique de déplacement.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

La formation en auto-école est indispensable pour vous apprendre à conduire, c'est-à-dire :

- Avoir une connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et les bons comportements du conducteur
- Partager un espace avec plusieurs autres catégories d'usagers qui ont chacune des spécificités
- Adapter son comportement pour réduire le risque d'accident
- Résister aux pressions extérieures, sociales et autres pour mettre en œuvre une conduite en toute sécurité.

L'objectif de notre formation est de vous amener à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour laquelle vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider..**

## **LE DEROULE DE LA FORMATION :**

### **1/ L'évaluation initiale obligatoire**

Avant de débiter votre formation, vous devez obligatoirement passer une [évaluation initiale](#). Elle permettra de connaître votre niveau et déterminer le nombre d'heures de conduite nécessaire à l'obtention de votre permis.

### **2/ La formation code de la route**

En salle ou à la maison, via notre plateforme internet, à votre rythme, vous aurez accès à des cours et des examens blancs de manière illimitée pendant une période de 6 mois.

### **3/ La formation à la conduite**

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Le programme de formation extrait du Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre :

- les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire)
- le rôle de l'équipement du motard
- les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue
- la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
- la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.



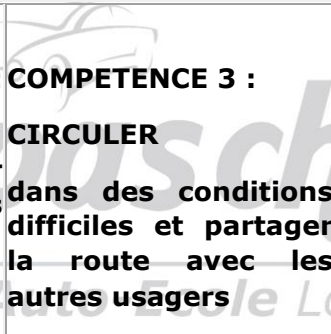
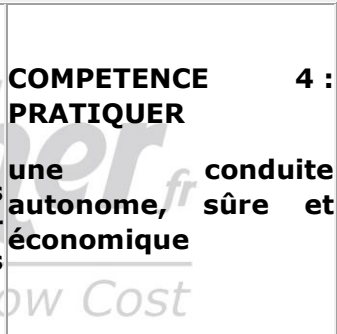
Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Une alternance de cours théoriques (vérifications courantes de sécurité, notions d'inertie, d'effet centrifuge, ...) et pratiques (parcours à allure lente ou rapide sur piste, mise en œuvre des apprentissages en circulation), collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

<b>COMPETENCE 1 : MAÎTRISER LE MANIEMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation</b> 	<b>COMPETENCE 2 : APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales</b> 	<b>COMPETENCE 3 : CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b> 	<b>COMPETENCE 4 : PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique</b> 
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.

Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine – Descendre de la machine en sécurité	Adapter l'allure aux situations	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
Démarrer en s'arrêtant en toutes circonstances	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en toute sécurité	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Tourner à droite et à gauche	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
Maîtriser la réalisation d'u freinage	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Pratiquer l'écoconduite.
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)	 	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.	
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Maîtriser les techniques d'inclinaison		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...	
Réaliser un freinage d'urgence			

**Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

### **LES CONDITIONS DE PASSAGE DES EXAMENS :**

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation qui constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'objectif de l'épreuve **hors circulation** est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis :

- Code de la route, sécurité et signalisation routières
- Équilibre et stabilité
- Connaissance et emploi des accessoires
- Commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve **en circulation** est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.



# **FORMATION A2 vers A**

## **PUBLIC CONCERNE :**

Toute personne souhaitant conduire un deux-roues ou un trois-roues, avec ou sans side-car, toute cylindrée confondue, sans aucune restriction de puissance (dès lors que le véhicule est équipé de l'ABS).

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche « postpermis » et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

## **LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :**

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduite et des loisirs, il devient aujourd'hui un outil pratique de déplacement.

Le souhait de pouvoir conduire une motocyclette plus puissante se fait vite sentir chez le nouveau motard. Néanmoins, les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier et s'adapter à un nouveau véhicule n'est pas si aisé.

Afin de réduire le risque d'accidents, le législateur a imposé une formation postpermis, afin de pouvoir conduire, après un minimum de deux ans de détention du permis de catégorie A2, une motocyclette de catégorie A, sans avoir besoin de repasser un examen du permis de conduire.

L'objectif de notre formation est de vous amener à la maîtrise de votre nouveau véhicule, en ayant conscience de la vulnérabilité du motard.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour laquelle vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider..**

## **LE DEROULE DE LA FORMATION :**

La formation de 7 heures se décompose en trois parties :

- **2 heures d'échanges avec l'enseignant et les autres participants**

Cette séquence a pour objectif d'échanger autour des pratiques et expériences de la conduite moto, notamment afin de cibler les principales attentes des élèves pour cette formation :

- Présentation: l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de

motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...

- Accidentalité, vitesse, détectabilité : Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :
  - vitesse et perception visuelle ;
  - vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
  - vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.
- Conduite et produits psychoactifs :
  - Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.
  - Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.
  - Les sanctions.

- **2 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge d'un véhicule plus puissant.**

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant.

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2. Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous :

- Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :
  - mouvements et positionnements du regard ;
  - mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
  - comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.
- Explications et travail sur le freinage :
  - utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée et/ou de façon concomitante ;
  - explications sur le transfert des masses ;
  - comment s'arrêter et repartir en courbe.
- Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :
  - réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

- **4 heures en circulation.**

Cette séquence aura lieu en agglomération et hors-agglomération.

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves. Dans le véhicule suiveur pren(n)ent place l'enseignant, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique. Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend :

- le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation, le cas échéant ;
- un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez revoir :

- les règles du code de la route
- la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
- la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

L'alternance de cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.



**Il n'y a pas d'examen final. Lorsque vous aurez effectué vos 7 heures, votre formateur vous délivrera une attestation de suivi de formation. Votre attestation ne vous permet pas de conduire un véhicule de catégorie A. Il est nécessaire d'attendre votre permis définitif.**

# PROGRAMME DE FORMATION MOTO

## DEFINI PAR QUATRE COMPETENCES

**A1/A2/A**

Nom de l'auto-école : \_\_\_\_\_  
 Responsable pédagogique : \_\_\_\_\_  
 N° d'agrément : \_\_\_\_\_

**PROGRAMME de formation**

**REMC**

4 COMPÉTENCES GLOBALES 38 COMPÉTENCES ASSOCIÉES

1 2 3 4

**1 Maîtriser**  
 le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

A. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.  
 B. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, ses principales commandes et le tableau de bord.  
 C. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).  
 D. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine.  
 E. Descendre de la machine en sécurité.  
 F. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.  
 G. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.  
 H. Maîtriser la réalisation d'un freinage.  
 I. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.  
 J. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).  
 K. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).  
 L. Maîtriser les techniques d'inclinaison.  
 M. Réaliser un freinage d'urgence.

**2 Appréhender**  
 la route et circuler dans des conditions normales

A. Connaître et respecter les règles de circulation.  
 B. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).  
 C. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.  
 D. Adapter l'allure aux situations.  
 E. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.  
 F. Tourner à droite et à gauche.  
 G. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.  
 H. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

**3 Circuler**  
 dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

A. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.  
 B. Croiser, dépasser, être dépassé.  
 C. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.  
 D. Communiquer avec les autres usagers.  
 E. Connaître les caractéristiques des routes usagées et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.  
 F. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.  
 G. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.  
 H. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.  
 I. Connaître les règles relatives à la circulation inter-états. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.  
 J. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.  
 K. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts.

**4 Pratiquer**  
 une conduite autonome, sûre et économique

A. Suivre un itinéraire de manière autonome.  
 B. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.  
 C. Connaître les principaux facteurs de risque et les recommandations à appliquer.  
 D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.  
 E. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).  
 F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.  
 G. Pratiquer l'écoconduite.

RM 23x01REMC-03-017

### COMPÉTENCE N° 1

- **MAÎTRISER** le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- réaliser un freinage d'urgence

### COMPÉTENCE N° 2

- **APPREHENDER** la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

### **COMPETENCE N° 3**

**- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

### **COMPETENCE N° 4**

**- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite

## **COURS PRATIQUES/THEORIQUES EN SALLE : THEORIQUE**

L'INTEGRALITE DES FAMILLES DU CODE DE LA ROUTE SERONT SOUTENUES EN SALLE

### **Le CODE DE LA ROUTE s'articule autour de 9 grandes FAMILLES**

**L : Dispositions légales en matière de circulation routière**

4 Questions à l'examen

**C : Le conducteur**

10 Questions à l'examen

**R : La route**

4 Questions à l'examen

**U : Les autres usagers de la route**

5 Questions à l'examen

**D : Réglementation générale et divers**

3 Questions à l'examen

**A : Porter Secours**

1 Questions à l'examen

**P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule**

3 Questions à l'examen

**M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite**

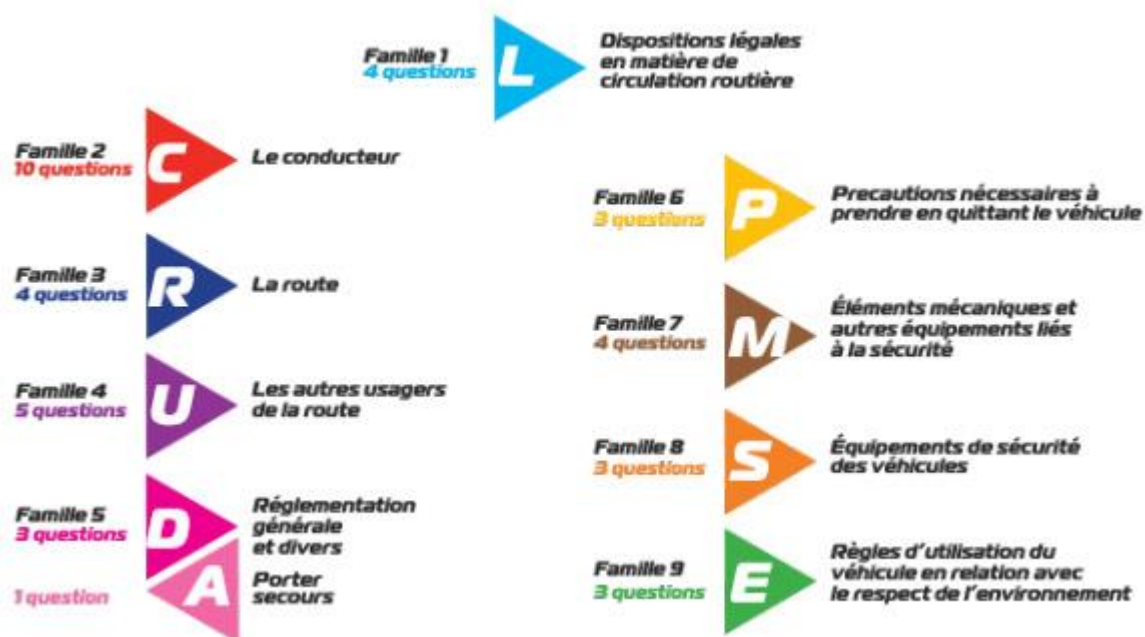
4 Questions à l'examen

**S : Équipements de sécurité des véhicules**

3 Questions à l'examen

**E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement**

3 Questions à l'examen



## THÉORIQUES (THÈMES SUIVANTS TRAVAILLÉS)

A l'Auto-Moto Ecole vous aurez toujours la présence d'une personne pour compléter les réponses si nécessaire. Les cours seront collectifs avec des réponses personnalisées à chaque participant. Un gage de réussite, nous conseillons les élèves pour la présentation à l'examen de code.

Le code sur internet "prépacode" nous assure du travail et des performances de nos élèves. Un tableau de bord précis accompagne nos élèves.

### Les différents chapitres de la théorie porteront sur :

1. La connaissance approfondie des règles du code de la route
2. Les attitudes et comportements à adopter en circulation. L'état d'esprit pour appréhender de la façon la plus exigeante et agréable le monde de l'Auto-Moto mobiliste
3. Les conditions et cadre du permis de conduire
4. Une approche de la circulation routière intelligente
5. La règle du jeu et la courtoisie
6. L'ensemble de la signalisation routière horizontale et verticale
7. Les facteurs à risques, la prévention et l'anticipation
8. Les lois physiques, et le contexte écologique
9. Types de routes, agglomération et autoroutes
10. Les arrêts et stationnement

## ET LES COURS SUIVANTS SERONT SOUTENUS EN MOTO-ÉCOLE

### ALCOOL ET STUPEFIANTS

#### **Objectifs de la formation**

##### **Sensibilisation aux risques liés à la conduite sous stupéfiants**

- Connaître les principaux facteurs de l'insécurité routière
- Connaître les différents produits classés comme stupéfiants
- Appréhender les risques spécifiques de la conduite sous cannabis
- Connaître les modalités de dépistage et de contrôle de la conduite sous cannabis
- Connaître les sanctions encourues

##### **Sensibilisation aux risques liés à la conduite sous alcool**

- Connaître les principaux facteurs de l'insécurité routière
- L'alcool un psychoactif légal
- Appréhender les risques spécifiques de la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique
- Connaître les sanctions encourues
- Réfléchir à ses habitudes de consommation

### VITESSE

#### **Objectifs de la formation**

- Connaître les principaux facteurs de l'insécurité routière
- La vitesse : une valeur ambivalente
- Appréhender les risques spécifiques de la vitesse (excès de vitesse et vitesse excessive)
- Connaître les sanctions encourues
- Réfléchir à ses habitudes de conduite et à leurs incidences

### DEFAUT DE PORT DES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

#### **Objectifs de la formation**

- D'informer des équipements obligatoires
- Informer sur les principaux atouts de ces équipements
- De bien acheter ces équipements
- Comprendre l'utilité de ces équipements obligatoires
- Connaître les sanctions encourues

### FATIGUE

#### **Objectifs de la formation**

- Être conscient qu'il est difficile de reconnaître sur soi les signes de fatigue
- Avoir des notions de physiologie : les cycles journaliers, les phases d'éveil et l'hypovigilance
- Comprendre l'utilité des pauses dans l'activité de conduite
- S'interroger sur ses pratiques de conduite et savoir tenir compte de la fatigue induite
- Avoir quelques notions relatives à la fatigue et à l'accidentologie générée